

Publié le 27/03/2020

Objet : [COVID19 – FEDEREC]

LES INDUSTRIELS DU RECYCLAGE MOBILISÉS POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Depuis plusieurs jours, nous vivons une crise sanitaire et économique sans précédent. Notre pays doit faire face à une pandémie qui touche chacun de nous et nous contraint à un confinement inédit.

L'organisation de notre filière industrielle est fortement impactée et nous devons faire face avec détermination et solidarité.

C'est pourquoi **FEDEREC** a été très réactive dès le début de la crise et a déployé un plan d'urgence afin d'accompagner au plus près ses adhérents tout en maintenant un dialogue constant avec les pouvoirs publics.

Le secteur du recyclage, reconnu comme prioritaire doit poursuivre son activité stratégique et participer à l'effort de guerre.

Les professionnels du recyclage ont affirmé leur entière mobilisation et accomplissent avec fierté leur mission essentielle à la Nation, tout en respectant totalement les consignes sanitaires. La mise en place de ces mesures préconisées par le gouvernement sont appliquées par les industriels que nous représentons. La santé et la sécurité des femmes et des hommes sont nos priorités.

Il est de notre devoir de poursuivre notre mobilisation afin de garantir une continuité de service optimal, d'accompagner les filières industrielles indispensables pour la collecte de leurs déchets et de les approvisionner en Matières Premières issues du Recyclage pour qu'elles puissent continuer à produire.

FEDEREC a interrogé les entreprises du recyclage pour établir, à date, un état des lieux de la situation au sein de ce secteur d'utilité sanitaire avérée. Il est constaté une forte mobilisation des entreprises qui s'engagent pour assurer un service prioritaire à leurs clients et à la France.

71% des entreprises ont déclaré être ouvertes et assurer une activité

4 établissements sur **5** sont ouverts

73% des déchèteries professionnelles sont ouvertes

60% des centres de tri sont ouverts

94% fonctionnent en mode dégradé

Vous retrouverez l'intégralité des résultats de l'enquête dans l'infographie ci-dessous.

FEDEREC souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des personnels qui œuvrent pour assurer la gestion des déchets, activité essentielle au service de la France et des Français car elle touche à leur vie quotidienne.

Nous sommes fiers de leur engagement et leur rendons hommage pour leur participation à l'effort citoyen. Nous leur transmettons toute notre gratitude et notre reconnaissance pour leur courage et leur présence sur le terrain.

C'est dans cette précieuse relation de confiance que nous entendons traverser cette période difficile.

FEDEREC, qui représente 1 000 entreprises, est sur le front et auprès de tous les acteurs qui se mobilisent durant cette crise.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Extrait CP Ministère de la Transition écologique et solidaire

Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Brune Poirson secrétaire d'État, ont réaffirmé le caractère essentiel de la profession pour le maintien de la salubrité publique et précisé les mesures qui seront mises en œuvre pour accompagner le secteur durant la période crise.

Retrouvez toute l'actualité de **FEDEREC** sur notre site internet : www.federec.com et sur les réseaux sociaux

FEDEREC est le syndicat professionnel des entreprises du recyclage.

Cette industrie représente : 1 000 entreprises du recyclage, 9,04 Mrd€ d'euros de CA ; 568 M€ d'investissements, 28 810 emplois directs et non délocalisables, dont 85% de CDI, 107 Mt de matières collectées, 21 Mt d'émissions de Co2 évité (*Source : Observatoire statistique de FEDEREC)

Contacts presse : Agence Profile : 01 56 26 72 00 |

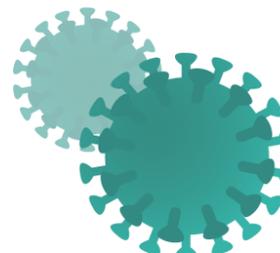
ochabbert@agence-profile.com – vchicout@agence-profile.com – alesbros@agence-profile.com

Analyse enquête FEDEREC situation des entreprises COVID19 25-03-20

Périmètre de l'enquête



149 entreprises ont répondu
851 établissements
soit 84 % des établissements adhérents
163 établissements sont des déchèteries professionnelles
soit 19% des établissements répondants



Ouverture/fermeture des établissements et mode de fonctionnement



78% des établissements sont encore ouverts
4 établissements sur 5 sont encore ouverts

71% des entreprises répondantes ont déclaré **être encore ouvertes et assurer une activité.**



Forte mobilisation des industriels du recyclage qui se mobilisent pour assurer un service essentiel à leurs clients et à la nation.

94% fonctionnent en mode dégradé
(absence employés, adaptation des horaires, mesures mises en place en lien avec les pouvoirs publics)

73% des déchèteries professionnelles sont ouvertes et disponibles pour accueillir les déchets des artisans et professionnels



Ce réseau de déchèteries permet d'assurer aux professionnels et artisans des points de collecte à proximité de leurs chantiers/lieux d'intervention dans le cadre de la poursuite de leur activité

Organisation et adaptation du temps de travail



Des entreprises ont recours au télétravail

Recours massif au télétravail pour les entreprises pouvant se le permettre et pour certains postes. Beaucoup de PME ne peuvent mettre en place de tel dispositif puisque les missions exercées par les salariés ne peuvent se faire à distance

15% des entreprises ont eu recours à des procédures de type arrêt maladie, soldes des congés payés.

